

Réf: Dossier N° 018313

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CARRE D'AXE »

Siège social Abidjan, Cocody, VAL-DOYEN, Lot 188, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARRE D'AXE »

Objet : PEINTURE, CARRELAGE, ENDUIT, STAFF, ETANCHEITE, VITRIER, PANNEAUX LUMINEUX, MAÇONNERIE, ELECTRICITE, PLOMBERIE

- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, VAL-DOYEN, Lot 188, Ilot 312

Dirigeant(s) : M ADOUBI ATSE ANSELME MARUIS (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-02652 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16277/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

